

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **mardi 16 septembre 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Représentés : 4 Votants : 16

Sont présents : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, LEGOUT Cécile, VABRE Fabien.

Sont absents : PORTERO Séverine, MURAT Frédéric représenté par Cécile CHEVALIER, RAYNAL Géraud représenté par Jean-Luc DONEYS, PENA-AUBERT Christelle représentée par Patricia BENITO, BOUTONNET Sabine représentée par Janine TEISSEDRE.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 16 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 11 septembre 2025

Délibération N° DEL 2025 059 – Occupation d'un bureau de la mairie

Suite à la demande de Mme Rose MONTJUVENT de s'installer à Saint-Paul-des-Landes comme orthophoniste, Madame le Maire propose au Conseil municipal de louer à cette praticienne un bureau situé au 1^{er} étage de la mairie.

Il est proposé au Conseil municipal :

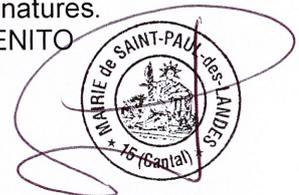
- D'autoriser Madame le Maire à signer le bail, à l'Office notarial, avec le preneur ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2025 ;
- De fixer le montant du loyer à 175 € et 5 € de charges par mois, avec revalorisation du loyer annuellement.

Après délibération, la proposition est approuvée par 16 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER